

Image not found or type unknown



Cdd de 6 mois et trois jours, période d'essai de..?

Par **Blusky**, le **07/10/2009** à **19:32**

Bonjour,
J'ai signé un CDD du 28/09/2009 au 31/03/2010.
Je voudrais savoir si je suis encore en période d'essai?
Il est noté sur le contrat:
"sera considéré en période d'essai pendant une durée de:
- 8 jours jusqu'à 6 mois de présence,
- 1 mois après une ancienneté comprise entre 6 mois de présence et deux ans".
Etant donné que la durée de mon CDD est de 6 mois et 3 jours, de combien de temps est ma période d'essai??
Milles merci à celui qui pourra m'éclairer!